



## Bulletin du personnel des Forces canadiennes

# Des modifications apportées au programme ont une incidence sur l'application des politiques en matière d'avantages sociaux et de reconnaissance

du BPFC

L'ensemble des politiques des FC en matière d'avantages sociaux et d'indemnités tels que les distinctions honorifiques et reconnaissance peut avoir besoin d'une mise au point selon l'opération, le déploiement ou le service en question afin de s'assurer que vous recevez les prestations et les indemnités que vous devriez recevoir. Ces avantages et indemnités sont surveillés et évalués fréquemment afin de s'assurer que tout le personnel est traité de façon juste et équitable.

Un bon exemple de ce réalignement continu est l'ensemble des changements récents aux programmes régularisant l'application des politiques à l'égard de l'ensemble de votre rémunération et de vos avantages sociaux, de même que de votre admissibilité en matière de distinctions honorifiques si vous travaillez au sein du Détachement de l'Unité de sécurité militaire (Dét USM) de Kaboul ou du Bureau central de comptabilité ministérielle (BCCM) de l'Afghanistan.

### Statut des effectifs ayant reçu une mission

Les membres des FC qui travaillent au sein du Dét USM de Kaboul fournissent des services de sécurité dans le cadre de la mission du Canada à Kaboul. Ils ont été détachés/affectés auprès du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). Actuellement, des membres des FC sont également affectés au BCCM de l'Afghanistan, une unité des FC distincte à l'appui de la mission du MAECI à Kaboul.

En vue de régulariser l'application de ces politiques et parce que les FC se sont engagées à utiliser une « approche de théâtre » dans le cadre des opérations de déploiement, les membres des FC qui servent au sein du Dét USM de Kaboul ou du BCCM de l'Afghanistan participeront dorénavant à l'opération de la Force opérationnelle en Afghanistan (FOA) [Force opérationnelle interarmées en Afghanistan (FOI-AFG)] et ils soutiendront l'ambassade du Canada à Kaboul.

### Modifications relatives à la rémunération et aux avantages sociaux

Les membres des FC du Dét USM de Kaboul ou du BCCM de l'Afghanistan auront dorénavant droit aux mêmes indemnités et avantages sociaux liés au théâtre qui sont accordés aux autres militaires qui participent à l'Op *Athena*, ce qui comprend :

- Une prime de service à l'étranger – Opérations;
- Une indemnité de difficulté (du niveau prescrit pour Kaboul);
- Une indemnité de difficulté – Prime (s'il y a lieu);
- Une indemnité de risque (du niveau prescrit pour Kaboul);
- Un allègement fiscal (si le niveau de risque de la mission continue de répondre aux exigences de la *Loi de l'impôt sur le revenu*).

Le nouveau cadre de rémunération et d'avantages sociaux entrera en vigueur lorsque vous commencerez une mission, ou à partir du 26 juin 2007. Une fois que vous aurez occupé de nouvelles fonctions inscrites dans le TED de l'Op *Athena*, vous devrez renoncer aux



L'ADJ BILL LAING, DE L'ÉQUIPE CONSULTATIVE STRATÉGIQUE – KABOUL

Le Maj Robert Lauder, aumônier, rend visite aux enfants qui considèrent l'orphelinat Mirman, à Kaboul, comme leur maison. Des membres des FC dans les environs s'efforcent de venir en aide à l'orphelinat.

indemnités et aux avantages sociaux associés à votre statut d'affectation précédent.

### Modifications en matière d'admissibilité à une médaille

Si vous travaillez au sein du Dét USM de Kaboul ou du BCCM de l'Afghanistan et que vous participez à une mission dans le cadre d'une opération de la FOA (FOI-AFG), vous appuyez directement les opérations contre le terrorisme en Asie du Sud-Ouest. Par conséquent, vous êtes dorénavant admissible à

la Médaille du service en Asie du Sud-Ouest (MSASO) avec la barrette de l'Afghanistan après au moins trente jours de service dans le théâtre d'opérations.

### Application des nouveaux avantages sociaux et des nouveaux droits

Les avantages sociaux et les droits ne peuvent pas être accordés rétroactivement (c.-à-d.

**CHANGEMENTS** page 4 ➤

### Opération Rêve 2007

## Programmes des opérations de déploiement de l'ASPFC

par Mme Renée Trépanier, gestionnaire des communications et de la promotion, Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes

**B**eaucoup d'entre vous, membres de la collectivité des FC, passerez le temps des Fêtes loin de votre conjoint/conjointe ainsi que de vos enfants, parents et petits-enfants. La séparation en raison d'un déploiement n'est jamais facile, mais elle est encore plus difficile en cette période de l'année.

Les programmes des opérations de déploiement de l'Agence de soutien du personnel des Forces canadiennes (ASPFC) vous aident à rester en contact avec les êtres

qui vous sont chers à l'étranger. Par exemple, une fois encore, le catalogue Cadeaux de rêve de Sears sera envoyé aux missions militaires partout dans le monde afin de permettre aux membres du personnel participant à un déploiement de faire des cadeaux à leurs familles demeurées au pays.

La collaboration entre l'ASPFC et Sears Canada profite à la collectivité militaire de plusieurs façons. Au cours des deux dernières années, la société a fait un don de 15 000 \$ à l'opération Père Noël et a vendu de la marchandise « Appuyons nos troupes » dans ses magasins au Canada, recueillant ainsi plus de 66 000 \$ pour cette initiative dirigée par CANEX.

Les programmes de soutien de nos troupes et de leurs familles recevront aussi un don de Sears pour chaque commande de client de 100 \$ ou plus faite à partir du catalogue Cadeaux de rêve 2007. Cette année, de grandes cartes de souhaits seront affichées dans les magasins Sears Canada, ce qui donnera la chance aux gens partout au pays d'offrir leurs meilleurs vœux à nos militaires participant à des déploiements dans le monde entier.

Joyeuses Fêtes de la part de l'ASPFC.

- Envoyez des cadeaux à vos êtres chers en vous rendant sur le site [www.sears.ca](http://www.sears.ca) et en magasinant dans le catalogue Cadeaux de rêve en ligne.
- Allez à l'adresse [www.cfpsa.com](http://www.cfpsa.com) pour obtenir des renseignements sur les CRFM et sur la campagne « Appuyons nos troupes ». ♦



# Le leadership dans les FC

du Mgén Walter Semianiw,  
Chef du personnel militaire

J'ai l'honneur de vous annoncer la publication de deux nouveaux manuels : *Le leadership dans les Forces canadiennes : Diriger des personnes* et *Le leadership dans les Forces canadiennes : Diriger l'institution*.

Ces manuels de la doctrine du leadership sont basés sur la théorie et les concepts énoncés dans *Le leadership dans les Forces canadiennes : Fondements conceptuels* et *Le leadership dans les Forces canadiennes : Doctrine* publiés en mars 2005.

Le manuel intitulé *Diriger les personnes* se veut un guide pour tous les officiers et MR chargés du leadership direct du personnel des FC au cours d'opérations et d'entraînement dans les bases, escadres et navires des FC.

Il est structuré conformément au modèle de leadership efficace des FC décrit dans *Fondements conceptuels*. Il comprend des chapitres sur l'éthos militaire canadien, le succès de la mission, la cohésion et le moral de l'unité ou du navire, le bien-être des subordonnés et l'adaptation au monde extérieur.

On distribue cette publication en nombre suffisant à tous les navires, unités, escadres et bases des FC.

Le manuel intitulé *Diriger l'institution* se veut un guide pour les officiers et les militaires du rang (MR) qui, en raison leur grade ou leur

poste, participent à des activités qui aident à façonner l'ensemble des FC. Ces activités comprennent la protection du métier des armes, la pensée systémique, la conception des stratégies militaires et de sécurité nationale, de même que l'introduction, la gestion et le soutien du changement.

On distribue cette publication dans l'ensemble des FC et à l'externe, aux universités participant au Forum de la défense stratégique. En particulier, ce manuel est distribué personnellement à tous les officiers généraux des FC et, à tous les adjudants-chefs et premiers maîtres de 1<sup>re</sup> classe de formation.

Ces deux manuels pratiques sont indispensables à la transformation des FC et à la continuation du succès de nos opérations dans le monde. Il faut en faire une étude approfondie et en appliquer les instructions dans vos tâches quotidiennes.

Le commandant de l'Académie canadienne de la Défense s'assurera que cette doctrine de leadership est intégrée dans tous les cours communs de perfectionnement professionnel des FC. De plus, cette doctrine devrait être ajoutée à tous les cours de perfectionnement professionnel propres au service si c'est pertinent.

Les marins, soldats et aviateurs des FC sont fiers de leur tradition d'excellence en leadership. Dans l'actuel et futur milieu complexe, imprévisible et dangereux, il est

important que la théorie, les concepts et la doctrine du leadership soient adaptés et demeurent dynamiques, pertinents et efficaces. Ces deux manuels, associés à la doctrine du leadership de 2005, procurent un solide fondement à la réalisation de cette vision.

Ces manuels sont disponibles en ligne à [www.cda.forces.gc.ca/CFL/frgraph/leadership/leadership\\_f.asp](http://www.cda.forces.gc.ca/CFL/frgraph/leadership/leadership_f.asp) ou à [http://cda-acd.mil.ca/CFL/frgraph/leadership/leadership\\_f.asp](http://cda-acd.mil.ca/CFL/frgraph/leadership/leadership_f.asp).



## Porter votre uniforme pour vous rendre au travail

par la Sous-lieutenant Julie Brunet,  
OAP - SMA(AP)

**P**ourquoi porter l'uniforme pour se rendre de la maison au travail et vice versa? Pourquoi est-ce qu'on nous encourage à le faire?

Sans entrer dans l'historique des uniformes militaires, nous devrions garder en tête que nous sommes, avant tout, les professionnels militaires du Canada. Sachant ceci, nous devrions être fiers et heureux de porter notre uniforme pour aller travailler.

Les Canadiens enfilent traditionnellement des « uniformes » pour démontrer leur solidarité et leur soutien. La fête du Canada, par exemple, est une célébration de la solidarité parmi les citoyens canadiens - un temps où les jeunes et les moins jeunes portent

les couleurs nationales. C'est leur manière de montrer à quel point ils sont heureux d'être canadiens. Ces couleurs nationales qu'ils portent à la fête du Canada c'est leurs « uniformes », qui démontre le partage, l'unité et la fierté que nos gens ressentent à travers le Canada.

« [...] l'éthos militaire des Forces canadiennes nous lie et fait référence à notre loyauté envers le Canada et la règle de droit »

- L'ancien CEM, le gén Henault

En tant que membres des Forces canadiennes, quelle meilleure façon de montrer nos couleurs - que ce soit celles de la marine, la Force aérienne ou l'Armée de terre - en portant nos uniformes pour se rendre de la maison au travail et vice versa? Dans le livre *Servir avec honneur*, l'ancien Chef d'état-major de la Défense, le Général Raymond Hénault est cité comme disant, « À titre de professionnels militaires, nous évoluons dans

des services différents et nous possédons différentes formations professionnelles. Cependant [...] l'éthos militaire des Forces canadiennes nous lie et fait référence à notre loyauté envers le Canada et la règle de droit ». Cette déclaration devrait servir à nous inspirer à porter nos uniformes avec dignité.

Le port de l'uniforme des Forces canadiennes apporte un air d'excitation et d'intention à la capitale nationale. Nous devrions tous être fiers de démontrer notre solidarité en tant que membres des Forces interarmées. Ce petit geste pourrait sembler insignifiant, mais il suffit de penser à notre uniforme comme étant un symbole d'honneur.

Notre uniforme est ce qui nous identifie comme faisant partie des Forces. Mais ceci va plus loin que l'aspect physique. C'est en grande partie l'élément fondamental qui lie le gouvernement du Canada, le public canadien et nous, les Forces canadiennes. Rassemblons-nous afin de célébrer notre patriotisme et afin de renouveler le dévouement qui nous lie. Soyons fiers de représenter nos propres gens, ici et à l'étranger.

Portons nos uniformes pour nous rendre au travail avec fierté. ♦

## Conseil consultatif national pour les familles des militaires

Le CCNFM est à la recherche de conjoints de militaires pour servir auprès du conseil de bénévoles afin de représenter les régions suivantes : Prairies (Manitoba, Saskatchewan, Alberta) et Région de la capitale nationale (RCN).

➤ Veuillez lire « Le Conseil consultatif pour les familles a besoin de bénévoles » à l'adresse [www.forces.gc.ca/hr/cfn/frgraph/6\\_07/6\\_07\\_dqol\\_mfnab-volunteers\\_f.asp](http://www.forces.gc.ca/hr/cfn/frgraph/6_07/6_07_dqol_mfnab-volunteers_f.asp) pour plus d'information sur le CCNFM.

➤ Visitez le site Web du CCNFM à l'adresse [www.mfnab.forces.gc.ca/index\\_f.asp](http://www.mfnab.forces.gc.ca/index_f.asp).



Édifice Mgén George R. Pearkes  
15<sup>e</sup> étage, Tour Nord  
101, promenade Colonel By  
Ottawa ON K1A 0K2

Courriel : [Urquhart.R@forces.gc.ca](mailto:Urquhart.R@forces.gc.ca)  
Télécopieur : 613-996-7483 ou  
RCCC 846-7483

### Rédactrice en chef

M<sup>me</sup> Ruthanne Urquhart - 613-996-6820

### Conceptrice graphique/Révisure de textes français

M<sup>me</sup> Manon Mackey - 613-996-9173

Le *Bulletin du personnel des Forces canadiennes* est une publication du Chef - Personnel militaire

Toute soumission d'article ayant trait aux politiques et programmes sur les Ressources humaines militaires est appréciée. Veuillez communiquer avec la rédactrice en chef en ce qui a trait aux lignes directrices de soumission, ou trouvez-les au [www.forces.gc.ca/hr/cfn/frgraph/subguidelines\\_f.asp](http://www.forces.gc.ca/hr/cfn/frgraph/subguidelines_f.asp).

Visitez le [www.forces.gc.ca/hr/cfn/frgraph/home\\_f.asp](http://www.forces.gc.ca/hr/cfn/frgraph/home_f.asp) et cliquez sur la rubrique « Supplément » pour des nouvelles et des informations qui ne sont pas disponibles dans la version imprimée.

## COIN DES QUESTIONS

### Qu'arrive-t-il aux points de Vêtements en ligne inutilisés?

#### Question

Maintenant que l'indemnité d'entretien de l'habillement a été remplacée par le système de points Vêtements en ligne pour le remplacement des uniformes distinctifs pour les trois éléments (UDE), qu'arrive-t-il au solde de points inutilisés qu'un membre du personnel peut avoir dans son compte lorsqu'il quitte les FC? Parfois, ce solde de points pourrait avoir une valeur monétaire importante. Est-il payé en argent?

#### Réponse

Nous aimerions pouvoir vous dire qu'il vous est possible de recevoir de l'argent simplement en ne remplaçant pas vos articles



d'UDE pendant que vous êtes un militaire actif, mais ce n'est pas le cas.

S'il s'agissait d'un système où vous deviez acheter des points avec de l'argent ou investir de l'argent d'une quelconque autre façon au départ, vous auriez droit à un remboursement à votre début.

Toutefois, comme le système actuel des FC ne nécessite aucun investissement initial de votre part, lorsque vous quittez les FC, les points qui restent dans votre compte sont pour ainsi dire simplement remis dans la cagnotte. L'accumulation de points inutilisés a effectivement une valeur monétaire, mais uniquement parce qu'elle représente un montant d'argent que les FC n'ont pas encore investi dans des articles de remplacement d'UDE.

Le système Vêtements en ligne est conçu pour vous permettre d'accumuler des points afin que vous puissiez mieux gérer vos besoins en matière de vêtements pour les UDE sur plusieurs années. Le nombre de points maximal qu'il vous est permis d'accumuler dans votre compte est de 1200 en tout temps, ce qui correspond à la valeur de remplacement d'un UDE complet.

Lorsque vous quittez les FC, vos points inutilisés expirent. Lorsque votre congé de fin de service commence, une entrée dans PeopleSoft vous attribue le CIU 9914 (congé de fin de service), et vous n'avez alors plus accès à Vêtements en ligne.

Si vous êtes muté à un autre élément ou si vous vous réenrôlez dans les 90 jours suivant votre départ, Vêtements en ligne réactivera votre compte et son contenu.

Cela cadre avec l'engagement des FC à utiliser judicieusement les ressources en faveur du système national de vêtements.

Pour obtenir de plus amples renseignements, pour consulter la FAQ et pour obtenir d'autres références, visitez la page de l'article « Le nouveau système basé sur des points simplifiera le remplacement de l'UDE », qui se trouve à l'adresse suivante : [http://www.forces.gc.ca/hr/cfpn/frgraph/9\\_05/9\\_05\\_masop\\_cua-replacement\\_f.asp](http://www.forces.gc.ca/hr/cfpn/frgraph/9_05/9_05_masop_cua-replacement_f.asp).

## Récompenses et distinctions honorifiques

du BPFC

### Distinctions nationales

Son Excellence la gouverneure générale Michaëlle Jean a approuvé l'octroi des distinctions nationales qui suivent à des membres méritants des Forces canadiennes :

### ÉTOILE DE LA VAILLANCE MILITAIRE

**Caporal S. Teal**, pour avoir fait preuve d'un courage extraordinaire en bravant un feu nourri de l'ennemi afin de dispenser des soins médicaux à des compagnons d'armes grièvement blessés; Compagnie C, Groupe tactique du 1<sup>er</sup> Bataillon, Royal Canadian Regiment (GT I RCR), Force opérationnelle en Afghanistan (FOA); le 3 septembre 2006.

**Soldat J.R. Larochelle**, pour avoir fait montre d'un courage exceptionnel en ouvrant le feu pour couvrir un flanc non protégé de sa compagnie même s'il était grièvement blessé; GT I RCR, FOA; le 14 octobre 2006.

### MÉDAILLE DE LA VAILLANCE MILITAIRE

**Capitaine M.J. Reekie**, qui a manifesté un courage et un leadership exceptionnels pendant un vif échange de tirs avec des rebelles talibans; Compagnie A, GT I RCR, FOA; le 19 août 2006.

**Sergent D.J.S. Fawcett**, qui a fait preuve de leadership et de vaillance exceptionnels durant un vif échange de tirs lors de son service au sein de la Compagnie C, GT I RCR, FOIA; le 3 septembre 2006.

**Caporal-chef S.H. Niefer**, qui a fait preuve d'un courage exceptionnel en conduisant son véhicule dans la zone de tir ennemie afin d'aider à l'évacuation de compagnons d'armes blessés; Compagnie C, GT I RCR, FOA; le 3 septembre 2006.

**Cpl C.G. Chevrefils**, qui a fait preuve d'un courage exceptionnel durant un échange de tir de trois heures avec des forces talibanes; Compagnie A, GT I RCR, FOA; le 19 août 2006.

**Cpl J. Funnell**, qui a fait preuve d'un courage exceptionnel en affrontant un feu nourri afin d'aider des compagnons d'armes piégés dans une zone de tir ennemie; Compagnie C, GT I RCR, FOA; le 3 septembre 2006.

**Cpl C.J. Orr**, qui a manifesté un courage exceptionnel en prenant de grands risques afin de récupérer un véhicule blindé léger sous le feu direct de l'ennemi; GT I RCR, FOA; le 3 septembre 2006.

**Cpl J.J.L. Ruffolo**, qui a fait montre d'un courage exceptionnel en s'exposant au feu de l'ennemi pour administrer les premiers soins à un blessé; Compagnie C, GT I RCR, FOA; le 3 septembre 2006.

**Sdt M.P. O'Rourke**, qui a fait montre d'un courage exceptionnel en aidant à traiter et à évacuer ses compagnons d'armes sous un feu nourri de l'ennemi; Compagnie C, GT I RCR, FOA; le 3 septembre 2006.

### CROIX DU SERVICE MÉRITOIRE (DIVISION MILITAIRE)

**General J.L. Jones** (U.S. Marine Corps), pour avoir fait preuve d'un leadership exceptionnel auprès de l'OTAN et des troupes canadiennes en Afghanistan à un moment critique de l'histoire de l'Alliance.

**Gen P.J. Schoemaker** (U.S. Army), qui, en sa qualité de chef d'état-major de l'Armée américaine, a fourni un soutien exceptionnel aux troupes canadiennes qui s'approprièrent en 2006.

**Lieutenant-General K.W. Eikenberry** (U.S. Army), pour le rôle crucial qu'il a joué, en qualité de général commandant du Commandement des forces multinationales en Afghanistan, en faveur de la réussite de la mission canadienne dans le sud de l'Afghanistan en 2006.

**Brigadier-général G.J.P. O'Brien**, pour avoir fait preuve d'un leadership et d'un dévouement exceptionnels, à titre de général commandant adjoint de l'intégration politique du Commandement de la transition conjointe de la sécurité, Force opérationnelle interarmées (FOI) en Afghanistan, de mars à décembre 2006.

### MÉDAILLE DU SERVICE MÉRITOIRE

**Colonel honoraire B.A. Van Ruiten**, pour le professionnalisme et le leadership exceptionnels dont il a fait preuve durant son mandat de 13 ans à titre de colonel honoraire de la 17<sup>e</sup> Escadre.

**Major C.A. Baker**, dont le rendement a été exceptionnel lors de la planification et de l'exécution de l'exercice Steadfast Jaguar de l'OTAN, entre juillet 2005 et juillet 2006.

**Adjudant-maître D. Elde**, pour le professionnalisme et le leadership exceptionnels dont il a fait preuve au sein du détachement de sécurité militaire à Kaboul, de juillet 2004 à juillet 2005.

### MÉDAILLE DU SERVICE MÉRITOIRE (DIVISION MILITAIRE)

**Lieutenant-colonel S.A. Brennan**, qui a fait preuve d'un professionnalisme exceptionnel à titre de commandant de la Force opérationnelle interarmées au Liban en juillet 2006.

**Lcol J.D. Conrad**, qui a fait preuve d'un leadership et d'un dévouement exceptionnels à titre de commandant de l'Élément de soutien national de la FOIA, entre février et août 2006.

**Lcol B.M. Southern**, qui a manifesté un leadership et un professionnalisme exceptionnels en tant que premier commandant de la Force opérationnelle à Jérusalem entre mai 2005 et août 2006.

### CITATIONS À L'ORDRE DU JOUR

**Adjum S. Lehman, Sgt D.D. Hermiston, Cplc M.R. Smith et Cpl M.W. Kinsey**, en reconnaissance du courage et du leadership dont ils ont fait preuve lors de vifs échanges de tirs avec des forces ennemies pendant leur service au sein du GT I RCR, FOIA, le 3 octobre 2006.

**Adjum R.J. Montague, Caporal-chef W. Tiernay, Caporal J.C. Brophy et Caporal M. Todorovic**, qui ont fait montre de courage en aidant à récupérer un véhicule et en empêchant que d'autres personnes reçoivent

des tirs ennemis; GT I RCR, FOA, le 14 octobre 2006.

**Adj J.A.D. Chenard**, pour le leadership et les compétences dont il a fait preuve durant un échange de tirs avec des forces ennemies alors qu'il faisait partie du GT I RCR, FOIA, le 24 novembre 2006.

**Sgt V.B. Adams**, qui a fait montre de leadership sous les tirs ennemis pendant son déploiement au sein de la Compagnie A, GT I RCR, FOA, le 19 août 2006.

**Sgt C.P. Gillam** (posthume), en reconnaissance de son courage et de ses sacrifices sous les tirs ennemis durant son affectation au GT I RCR, FOA, le 3 octobre 2006.

**Sgt D.J. Holley**, pour le leadership dont il a fait preuve et les encouragements qu'il a donnés durant un échange de tirs nourris avec des forces talibanes dans le cadre de son service au sein de la Compagnie A, GT I RCR, FOA; le 19 août 2006.

**Cplc R.J. Harris**, pour la détermination et le courage qu'il a manifestés sous les tirs ennemis pendant son affectation au GT I RCR, FOA; le 3 octobre 2006.

**Cplc D.W.A. Orvis**, qui a fait montre de courage et de leadership en tant que membre de la Compagnie C, GT I RCR, lorsque sa section a été la cible d'une vive attaque de l'ennemi; FOA; le 3 septembre 2006.

**Cpl W.J. Elliot, Cpl N.J. Gregg et Sdt T.D. Wilkins**, en reconnaissance des gestes courageux et habiles qu'ils ont posés alors qu'ils faisaient partie de la Compagnie A, GT I RCR, durant un vif échange de tirs avec des forces talibanes; FOA, le 19 août 2006.

**Soldat R.W. Hunt**, pour le courage et les gestes distingués dont il a fait preuve durant son affectation à la Compagnie B, GT I RCR, FOIA, le 21 novembre 2006.

RÉCOMPENSES page 4 ➔

➤ **RÉCOMPENSES de la page 3**

**Distinctions des Forces canadiennes**

Le Chef d'état-major de la Défense est heureux d'annoncer que les distinctions des Forces canadiennes sont accordées aux militaires méritants qui suivent :

**MENTION ÉLOGIEUSE DU CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE LA DÉFENSE**

**Capt D. Ashbourne**, pour le professionnalisme et le dévouement dont il a fait preuve lors de la rédaction du manuel de la doctrine sur le recrutement et de l'élaboration du premier plan national d'attraction à des fins de recrutement; entre 2005 et 2006.

**Capt D.E. King**, pour le professionnalisme et l'expertise dont il a fait preuve lors de l'élaboration des demandes d'emploi en direct des FC dans le cadre du Projet de recrutement militaire; entre 2005 et 2006.

**Maj P.F.M. Peril**, en reconnaissance de son professionnalisme et de son leadership en qualité de commandant adjoint de la force opérationnelle dans le cadre de l'Op *Lion* à Larnaka (Chypre), du 17 juillet au 20 août 2006.

**Maj R.D. Raymond**, pour le professionnalisme et le dévouement dont il a fait preuve en qualité de commandant du détachement arrière, I PPCLI Edmonton, de janvier à août 2006.

**Maj J.C. Taylor** (U.S. Army), qui a fait montre de professionnalisme à titre de médecin militaire principal des États-Unis au Service de soins primaires de l'Unité médicale multinationale de rôle 3 à Kandahar (Afghanistan), de février à novembre 2006.

**Capt P.S.C. Heebner**, pour le professionnalisme et le leadership dont il a fait preuve en tant que chef d'équipe des FC au sein d'une équipe interministérielle durant l'Op *Lion* à Larnaka (Chypre), du 17 juillet au 20 août 2006.

**Capitaine A. Turco**, en reconnaissance de son leadership et de son dévouement à titre d'officier responsable du recrutement des FC au détachement de North Bay.

**Capo di 1<sup>o</sup> Classe S.A. Masiello**, pour le professionnalisme dont il a fait preuve en fournissant du soutien du renseignement aux Opérations maritimes – Cellule de fusion du renseignement du Commandement du Centre des forces navales combinées, à Manama, à Bahreïn.

**Premier maître de 2<sup>e</sup> classe M.C. Feltham**, qui a fait montre de professionnalisme en tant que chef d'unité du 1<sup>er</sup> Groupe de la Force navale permanente de l'OTAN, entre janvier 2006 et janvier 2007.

**Sergent d'état-major D. Gaines** (U.S. Army), pour le professionnalisme et le leadership exceptionnels dont il a fait preuve alors qu'il occupait les fonctions de sous-officier supérieur responsable du Service de l'administration des patients de l'Unité

médicale multinationale de rôle 3, à Kandahar, en Afghanistan, de février à novembre 2006.

**Adjum D.J. Reid**, pour le professionnalisme et le dévouement dont il a fait preuve en tant que SMC du détachement arrière, I PPCLI Edmonton, entre janvier et août 2006.

**Madame J. Hubbard**, en reconnaissance de son professionnalisme et de son dévouement lors de l'élaboration, de la production et de la diffusion d'une campagne de publicité de premier ordre en vue d'appuyer les efforts de recrutement des FC; de 2005 à 2006.

affectés en Afghanistan durant la deuxième rotation de la FOIA; Agence de soutien du personnel des FC, 2006.

**Monsieur G. Trudel**, pour le professionnalisme et l'éthique du travail exemplaire dont il a fait preuve durant la mise en place, l'ouverture et l'exploitation de la franchise Tim Horton de la base aérienne de Kandahar, en Afghanistan; entre mai et décembre 2006.

**Mme E. Finkle**, pour sa détermination et son dévouement relativement à la formation permanente des hommes et des femmes des Forces canadiennes.

**Société Capital Health Edmonton**, pour les efforts et le professionnalisme exceptionnels dont elle a fait preuve en offrant des soins complexes à des soldats grièvement blessés à leur retour d'Afghanistan; de décembre 2005 à août 2006.

**Le maire et la municipalité de Folkestone (Kent) au Royaume-Uni**, en reconnaissance des efforts exceptionnels qu'ils ont déployés pour rendre hommage aux citoyens canadiens de l'époque de la Première Guerre mondiale en organisant la journée canadienne des fleurs au cimetière militaire Shorncliffe, le 1<sup>er</sup> juillet 2006.



**MÉDAILLON DES FORCES CANADIENNES POUR SERVICE DISTINGUÉ**

**Monsieur C. Woodward**, pour l'acharnement et le professionnalisme qu'il a déployés en vue d'améliorer le bien-être des soldats canadiens

**Folkestone se souvient**

➤ **CHANGEMENTS de la page 1**

avant la date d'entrée en vigueur de la modification).

Les militaires ne peuvent pas recevoir à la fois les avantages sociaux du MAECI et ceux associés à la mission en Afghanistan. De plus, les militaires qui ont servi au sein de l'USM avant le 26 juin 2007 et qui ont reçu les avantages sociaux des Affaires étrangères ne peuvent pas réclamer les nouveaux avantages sociaux et les nouveaux droits ni procéder à un échange.

➤ Adressez vos questions relatives à la rémunération et aux avantages sociaux au Colonel Jo-Anne MacDonald, Directrice générale - Rémunération et avantages sociaux, par courriel ([MacDonald.JE@forces.gc.ca](mailto:MacDonald.JE@forces.gc.ca)) ou par téléphone (613-995-1930).

➤ Consultez le chapitre 10 des Directives sur la rémunération et les avantages sociaux à l'adresse [http://www.forces.gc.ca/dgcb/cbi/frgraph/home\\_f.asp?sideSection=6&](http://www.forces.gc.ca/dgcb/cbi/frgraph/home_f.asp?sideSection=6&) ou à l'adresse [http://hr.ottawa-hull.mil.ca/dgcb/bi/frgraph/home\\_f.asp?sideSection=6&](http://hr.ottawa-hull.mil.ca/dgcb/bi/frgraph/home_f.asp?sideSection=6&).

➤ Adressez vos questions relatives aux distinctions honorifiques et à la reconnaissance à M. André Lévesque, DDHR, par courriel ([Levesque.AM@forces.gc.ca](mailto:Levesque.AM@forces.gc.ca)) ou par téléphone (613-991-3962). ➤

Le 11 novembre est l'occasion pour la population canadienne de se recueillir pour rendre hommage aux hommes et aux femmes qui ont sacrifié leur vie en sol canadien ou ailleurs dans le monde durant les conflits d'autrefois et d'aujourd'hui. Le même jour, le Royaume-Uni rend hommage à ses militaires disparus en service. Folkestone (Kent) tient cependant une cérémonie du souvenir supplémentaire le jour de la fête du Canada.

En effet, le 1<sup>er</sup> juillet chaque année, les citoyens de Folkestone et des environs organisent le « service canadien des fleurs » au cimetière militaire Shorncliffe. Suivant une tradition qui remonte à 1919, des enfants déposent des fleurs sur chacune des tombes de soldats canadiens (il y en a plus de 300) pendant que des couronnes sont déposées au pied du monument commémoratif central.

À l'époque de la Première Guerre mondiale, cette région a accueilli jusqu'à 50 000 soldats canadiens, en plus de servir de lieu d'escalade à de nombreux autres combattants – dont des recrues appelées à servir sur les champs de bataille européens et des blessés évacués vers l'Angleterre pour y recevoir des soins.

Charles Davies, un soldat originaire de Winnipeg faisant partie de la 12<sup>e</sup> Ambulance de campagne du Canada, a exprimé son profond attachement pour la région de Kent dans un poème.

Plusieurs établissements militaires canadiens et des membres du personnel qui les dirigeaient se trouvaient dans la région de Shorncliffe, y compris des camps et une école de mitrailleuses, servis par l'hôpital militaire Shorncliffe et l'hôpital militaire du casernement Moore (plus tard les hôpitaux généraux canadiens 9 et 11), ainsi que d'autres hôpitaux canadiens. La caserne d'entraînement du Corps médical de l'Armée canadienne a été située dans le secteur durant la majeure partie de cette période.

- Vous pouvez consulter le projet de la Grande Guerre à l'adresse (anglais seulement) [www.canadiangreatwarproject.com](http://www.canadiangreatwarproject.com) et cliquer sur « Memorials » et ensuite « European Cemeteries and Memorials » pour obtenir de plus amples renseignements.
- Visitez Coast of Conflict (anglais seulement) à l'adresse [www.coastofconflict.com](http://www.coastofconflict.com) pour obtenir de plus amples renseignements.
- Visitez le site (anglais seulement) [http://bbhilda.topcities.com/Folkestone/FolkestoneMilitary\\_Wartime.html](http://bbhilda.topcities.com/Folkestone/FolkestoneMilitary_Wartime.html) si vous voulez lire le poème du soldat Davies et voir de nombreuses excellentes photos de Canadiens au camp Shorncliffe, de Folkestone et des environs à l'époque de la Première Guerre mondiale. ➤



AVEC LA GRACIEUSE PERMISSION DE MESSIEURS MICHAEL ET MARTIN GEORGE, AUTEURS DE COAST OF CONFLICT: THE STORY OF THE SOUTH KENT COAST

Journée canadienne des fleurs, cimetière militaire Shorncliffe, environ 1920.



AVEC LA GRACIEUSE PERMISSION DU PROJET DE LA GRANDE GUERRE

Des enfants de la région déposent des fleurs sur les tombes de soldats canadiens disparus durant la Première Guerre mondiale, à l'occasion d'un « service canadien des fleurs ».

À la douce mémoire de notre cher fils bien-aimé, William Henry Chambers, clairon du 58<sup>e</sup> Bataillon, Force expéditionnaire du Canada. Né à Toronto, Canada, le 13 novembre 1898. Atteint mortellement à Saint-Éloi le 11 avril 1915, il a succombé à ses blessures le 5 juillet 1916, à l'hôpital Granville de Ramsgate, à l'âge de 17 ans et 7 mois. Fils bien-aimé de Elizabeth et John W. Chambers de Toronto, Canada. Il a répondu à l'appel de sa patrie et s'est acquitté dignement de son devoir.

